

Quand la terre voyage en péniche

A Bruneseau, les terres du chantier de restructuration de l'échangeur du boulevard périphérique ont été évacuées par péniche sur la Seine. Une façon de réduire l'empreinte CO₂ du chantier.



Depuis juin 2015, des péniches ont rejoint la flotte des nombreux engins utilisés dans le cadre du chantier de restructuration du boulevard périphérique, à Bruneseau. Leur rôle ? Transporter, par voie fluviale, les terres qui doivent être évacuées. « Ce chantier vise à recréer l'échangeur du périphérique en supprimant les remblais situés sous la chaussée, de façon à libérer de l'espace et ouvrir ainsi Paris sur Ivry », explique Stanislas Monnot, directeur de travaux du chantier pour le groupement Eiffage. Ce sont près de 140 000 m³ de terres, dont une partie est polluée, qui doivent être évacuées. Avec la SEMAPA, maître d'ouvrage de l'opération, l'entreprise Eiffage a choisi de réaliser l'évacuation d'environ 60 000 m³ de terres, par péniche vers la Belgique, où il existe une filière de traitement et de valorisation.

Éviter 5 700 tours de camions

Une solution qui présente beaucoup d'intérêts. « Cela permet d'abord de diminuer par quatre le bilan carbone de l'opération. Ce sont sinon près de 5 700 tours de camions qui seraient nécessaires ! », souligne Daniel Vivier, directeur

de travaux du pôle terrassement, démolition, dépollution du groupe Eiffage. Pour Matthieu Pauzié, responsable de la maîtrise d'œuvre Artelia, limiter le recours aux camions évite aussi de perturber le trafic dans un secteur déjà surchargé. Chargées sur les péniches depuis le quai d'Ivry, les terres concernées sont ensuite remontées sur la Seine, en direction de la Belgique, pour y être dépolluées, traitées et valorisées par l'intermédiaire du groupe ECT.



Les autres labels de qualité

Utiliser la Seine pour transporter marchandises et matériaux dans la capitale, ce n'est pas nouveau. Mais le transport fluvial connaît un vrai regain d'intérêt du fait de ses nombreux avantages sur le plan du développement durable. Naviguer sur le fleuve, c'est d'abord une solution plus écologique que de recourir au transport routier, puisque cela permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines. Le transport fluvial diminue également les nuisances sonores liées à la circulation des poids-lourds. Enfin, contrairement aux principaux axes routiers de circulation dans la capitale, la Seine est loin d'être saturée. 21 millions de tonnes de marchandises ont transité dans les ports franciliens en 2014 dont 2 millions dans Paris intra-muros. Des chiffres que la Ville de Paris a bien l'intention de voir augmenter.